

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer

Port-en-Bessin,
Le 13 février 2013

50100 CHERBOURG

N/Réf. : RH/PB/13-004

Objet : Gisement de coques de Beauguillot

*Affaire suivie par Marie-Laure Cochard
Laboratoire Ressources Halieutiques*

Monsieur le Directeur,

Suite à la Commission de visite du gisement de coques de Beauguillot du 08 février 2013, vous trouverez ci-joint le résultat des mesures effectuées.

La taille moyenne des individus est de 15 mm et 96 % des coques ont une taille inférieure respectivement à la taille d'exploitation fixée par les professionnels à 30 mm et à la taille minimale de capture légale de 27 mm.

En conséquence, compte tenu de ce déficit de biomasse exploitable, nous émettons un **avis défavorable** à l'ouverture de ce gisement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sincères salutations.

Chef de la Station

Copie : Laboratoire Environnement Ressources de Normandie (Ifremer/LERN)
CRPM Basse Normandie
Laboratoire Ressources Halieutiques (Ifremer/HMMN/RH-PB)

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Port-en-Bessin
Avenue du Général de Gaulle
B.P. 32
14520 Port-en-Bessin
France

téléphone 33 (0)2 31 51 56 00
télécopie 33 (0)2 31 51 56 01
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

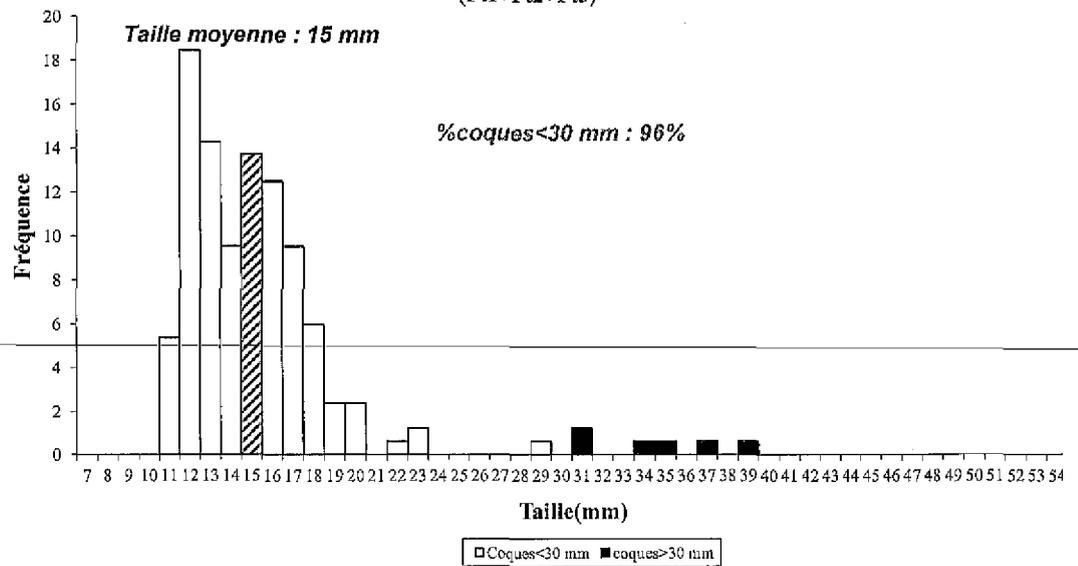
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

ANNEXES

Aspects biologiques :

Beauguillot - 08/02/2013
(Pt1+Pt2+Pt3)



Résultats	Densité de moules/m ²	Densité en kg/m ²	Taille moyenne en mm	Taille 30 mm		
				% en nombre < 30mm	Poids > 30mm en kg/m ²	% Poids > 30mm
Prélevement 1	76	0.4	20	79%	0.1	31%
Prélevement 2	176	0.4	17	98%	0.8	78%
Prélevement 3	420	0.4	14	99%	0.9	92%
Prélevements 1+2+3	224	0.4	15	96%	0.7	68%
Prélevement 1				21%	0.7	69%
Prélevement 2				2%	0.2	22%
Prélevement 3				1%	0.1	8%
Prélevements 1+2+3				4%	0.3	32%